

DECISION
DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
PAR DELEGATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Bail rural à clauses environnementales
dans le cadre d'une gestion conservatoire d'espaces naturels

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L3211-2 et L3211-10-1,

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021, relative à l'élection de M. Christophe de BALORRE à la présidence du Conseil départemental de l'Orne,

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 donnant délégation au Président du Conseil départemental pour décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans,

CONSIDERANT que :

Dans le cadre de la politique espaces naturels sensibles, le Conseil départemental de l'Orne est propriétaire des parcelles cadastrées E 83, 86, 169, 232 et 233 commune de Coudehard et des parcelles cadastrées A 55, 56, 57, 58, 59 et 183 commune de Gouffern en Auge, situées dans le site « Coteaux historiques de la Bataille de Normandie ».

Afin de mettre en place une gestion agricole répondant aux engagements de restauration et de gestion écologique de ces deux entités, deux conventions de mise à disposition ont été conclues avec MM. T et P. Ces conventions arrivées à leur terme, il est souhaité de prolonger leur objet par deux baux à caractère environnemental pour MM. T et P.


DECIDE

Article 1^{er} : de conclure avec MM. T et P un bail rural à clauses environnementales pour les parcelles acquises dans le cadre de la politique espaces naturels sensibles, en vue d'une exploitation agricole des biens avec un objectif de gestion environnementale, tel que joint en annexe.

Article 2 : la présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la collectivité et fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs.

Alençon, le 02 DEC. 2022

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,



Christophe de BALORRE



Espaces Naturels Sensibles du Département de Normandie

Coteaux historiques de la Bataille de Normandie

Envoyé en préfecture le 02/01/2023

Reçu en préfecture le 02/01/2023

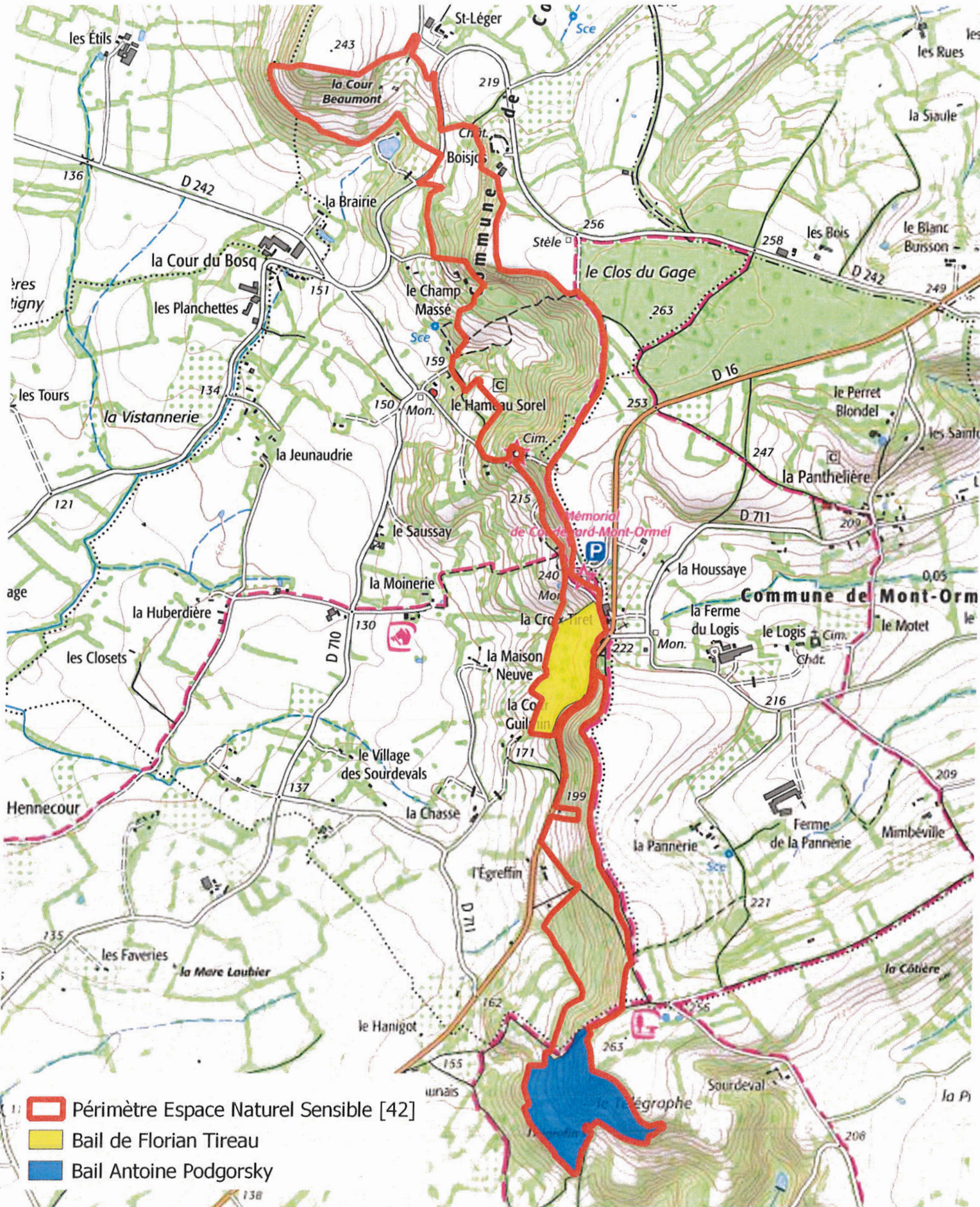
Publié le

ID : 061-226100014-20221202-2023

Berger
Levrault

958-AR

Normandie
Département



LOCALISATION BAUX 2022

0 750 1 500 m

Réalisation: Bureau Espaces naturels sensibles/ SILANDE François

Source: IGN/Ortho2020, propriété CD61

\\s250\partage\PAT-DDDT-COM\MUN\Cartographie\ENS_CGIS\Coteaux_historiques\baux_11/2022